



# LA VAE

# Validation des Acquis

# de l'Expérience



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

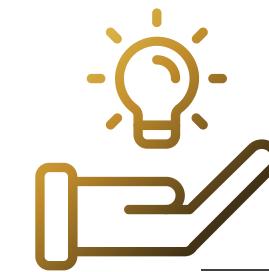
La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante:  
Validation des Acquis de l'Expérience

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) vise à développer la capacité à formaliser par écrit et à présenter à l'oral les compétences acquises au travers de son expérience professionnelle et/ou personnelle par rapport au référentiel d'un titre, d'un diplôme professionnel ou d'un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.



Pré requis : L'accompagnement à la rédaction du livret 2 s'adresse aux personnes présentant l'expérience professionnelle ou extra professionnelle dans un domaine donné et ayant reçu une recevabilité pour prétendre au diplôme visé.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (V.A.E) VISE À DÉVELOPPER :



- LA CAPACITÉ À ANALYSER LES COMPÉTENCES ACQUISES AU TRAVERS D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
- À FORMALISER PAR ÉCRIT SES COMPÉTENCES ET À APPORTER LES PREUVES DE LEUR MAÎTRISE PAR DES ÉLÉMENTS FACTUELS
- À METTRE EN AVANT LES COMPÉTENCES ACQUISES ET MAÎTRISÉES ET S'AFFIRMER DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE.

## LA FORMULE D'ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E

APP Consulting propose des formules adaptées à vos besoin.

exemple de programme d'une **Formule de 24 H d'accompagnement** :

Étape 1: Présentation du programme de l'accompagnement et du parcours du candidat (2H)

Étape 2 : analyser le référentiel du diplôme visé (2H)

Étape 3 : décrire et expliciter ses activités phares (2H)

Etape 4: choisir les situations de travail qui seront développées (2H)

Étape 5 : rapprocher ses expériences professionnelles en lien avec le référentiel de compétences du diplôme visé. Cette étape est la plus longue et comprend l'accompagnement à la rédaction du dossier écrit. (10h)

Étape 6 : contrôle de conformité du dossier (2H)

Etape 7 : préparer l'entretien oral de V.A.E (mise en situation) (4h)



# 01

## CHOIX DU DIPLÔME, TITRE OU CQP

Le diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle (CQP) visé doit être inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP): [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

Le(a) candidat(e) définit la « certification » la plus adaptée à son projet (correspondant le mieux à ses compétences ou expériences).

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Vous trouverez les équivalences, passerelles suite de parcours et débouchés sur la fiche RNCP du diplôme visé : [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)



## 02 DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### La plateforme FRANCE VAE pour les salariés du secteur privé et demandeurs d'emploi

Le candidat à la VAE s'inscrit sur la plate forme FRANCEVAE. <https://vae.gouv.fr/espace-candidat>

Une fois inscrit, il sélectionne un Architecte Accompagnateur de Parcours qui monte le dossier de faisabilité. Ce dossier permet à l'organisme certificateur de vérifier que le(a) candidate(e) dispose bien de l'expérience (professionnelle ou extra-professionnelle, continue ou discontinue, en rapport avec la certification).

Cette étape conditionne la « recevabilité » de la demande de V.A.E. Dès lors que sa candidature est déclarée recevable, le(a) bénéficiaire(e) peut bénéficier d'un accompagnement lui permettant de préparer les étapes suivantes avec son architecte.



# 03

## RÉDACTION DU LIVRET 2

Le(a) candidat(e) rédige son livret en décrivant en détail ses savoirs et savoir-faire par le biais de situations de travail permettant de démontrer qu'il (elle) dispose bien des compétences requises.

L'accompagnement se déroule jusqu'à la date d'évaluation par le jury. En cas de validation partielle, l'accompagnement peut se poursuivre jusqu'à l'évaluation complémentaire.

Durant la rédaction du livret 2 le rôle de l'accompagnateur est de conseiller et guider ce dernier dans ses démarches propres, en fournissant des indices, des repères dans l'analyse et la valorisation de l'expérience, mais aussi pour le montage du dossier. L'accompagnateur VAE va apporter un conseil et un appui méthodologique en prenant en compte les attentes du jury VAE.



## 04 PASSAGE DEVANT JURY

Le dossier de V.A.E est étudié par un jury composé d'enseignants, de formateurs et de professionnels du secteur concernés par la certification visée. Le jury peut proposer un entretien et/ou une mise en situation professionnelle du (de la) candidat(e) pour compléter l'étude du dossier.

À l'issue du processus de validation, le jury délivre tout ou partie du diplôme. En cas de validation partielle, les parties de certification obtenues sont acquises définitivement.

Le(a) candidat(e) peut compléter son expérience ou suivre une formation, par exemple dans le cadre d'une période de professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation.

Par ailleurs, les parties de certification peuvent permettre des dispenses d'épreuves s'il est prévu des équivalences totales ou partielles entre les certifications.



## LA DUREE ET LA FREQUENCE D'UN ACCOMPAGNEMENT

Après validation de l'ensemble des éléments constituant le dossier de faisabilité, le candidat pourra intégrer l'accompagnement dans un délai de 4 mois maximum.

L'accompagnement se déroule sur une durée de 4 à 8 mois.

La recevabilité est valable 3 ans

En général, les séances sont bimensuelles d'une durée de 2H.

La fréquence et la durée des séances sont adaptées selon vos disponibilités.





Un professionnel formé à l'accompagnement et ayant une expérience significative dans le domaine concerné vous accompagne dans votre démarche dès l'entretien préalable et jusqu'au passage devant le jury.

Les accompagnements se font dans un cadre bien veillant, une relation de confiance est de rigueur pour le bon déroulement des séances.

## LES OUTILS UTILISES POUR REALISER UN ACCOMPAGNEMENT VAE

- L'entretien d'exploration du parcours : il permet de recueillir les éléments biographiques et la liste des expériences du candidat.
- L'entretien d'explicitation des activités : il a pour objectif d'aider à verbaliser, mettre en mots une action particulière. Il permet donc d'obtenir une information particulièrement fine sur la manière dont un individu a réalisé une tâche.
- L'élaboration du dossier de validation : rapprocher expérience, référentiel de certification et compétences, c'est-à dire sélectionner avec le candidat les éléments de son parcours (activités professionnelles et extraprofessionnelles) qui sont en rapport direct avec le diplôme auquel il postule, afin de les présenter dans son dossier, de façon lisible et compréhensible pour le jury.
- Le rassemblement et le choix des éléments de preuves : Les preuves administratives : photocopies des diplômes, des programmes et contenus des formations suivies... Les preuves en appui de la présentation et de l'analyse de l'expérience
- La relecture attentive et critique pour une amélioration des rédactions successives du candidat : Des recommandations de fond s'appuyant sur les grilles de lecture des jurys ; Un diagnostic sur les éventuelles lacunes, et les conseils pour y remédier ; Une aide à l'expression écrite des compétences : méthode de structuration des écrits, vérification de la logique entre faits et idées, etc. ; Des suggestions de corrections syntaxiques, de style, de vocabulaire, etc. ; Des suggestions pour documenter, illustrer, rendre plus attrayant le dossier, etc.
- La préparation à la mise en situation professionnelle et préparation à l'entretien avec le jury: Mise en situation d'oral blanc
- Spécificités de l'accompagnement post-jury: En cas de validation partielle, le candidat peut solliciter un accompagnement complémentaire.



## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de prestation via FRANCEVAE est prise en charge à 100% par l'Etat.

Pour les autres situations, la transmission d'un devis précisant le montant de la prestation, ainsi que le programme pédagogique est proposé.

Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée.

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant le délai minimum et l'acceptation du financement.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le dispositif est ouvert à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de l'accompagnement dispensé.

# FINANCEMENTS

VIA FRANCE VAE  
L'ACCOMPAGNEMENT EST PRIS EN CHARGE à 100%

## Autres types de financements possibles

**EMPLOYEUR**  
LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DECOMPÉTENCES  
(VIA OPCO OU NON)

**CPF**  
VIA MON  
COMPTEFORMATION.GOUV.FR

FIFPL (PROF LIB.), AGEFICE (CHEF  
D'ENTR.), FAFCEA (ARTISANS-  
COMMERÇANTS),

**FRANCE TRAVAIL**  
(VIA KAIROS)

Salariés et agents de la  
fonction  
publique(grandes  
entreprises et  
administrations)

Salariés, demandeurs  
d'emploi, professions  
libérales et chefs  
d'entreprise

Professions libérales et  
chefs d'entreprise(en  
complément ou à la  
place du CPF)

Personnes inscrites au  
Pôle Emploi



SUPPORT  
HELP  
STRATEGY  
CONNECTIVITY  
SOLUTION  
ADVICE  
CUSTOMERS

---

SERVICE

## FORMULES ACCOMPAGNEMENT VAE

Il existe différentes formules d'accompagnement en fonction de vos besoins identifiés en amont.

Modalités d'accompagnement : A distance via ZOOM et l'espace apprenant e-learning ou au sein de l'entreprise

### TARIFS

Le financement via FRANCE VAE est 100% prise en charge pour les autres **plusieurs** sources de financement sont possibles (cpf, employeur, ... , ) pour plus de renseignements : [appconsulting50@gmail.com](mailto:appconsulting50@gmail.com)/0613551644

# LES BENEFICES D'UNE VAE

- Obtenir une certification
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Valider son expérience pour soi
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Développer sa confiance en soi



**MIS À JOUR LE 09/05/2024**



## LES CHIFFRES CLES

TAUX D'OBTENTION

95 %

TAUX DE SATISFACTION

8,4%

Pour tous renseignements complémentaires

[appconsulting59@gmail.com](mailto:appconsulting59@gmail.com)

0613551644

